

Centre International de Développement et de Recherche

Méthode et outils pour la réalisation d'un diagnostic départemental de la filière riz - Côte d'Ivoire

FENARIZ-CI

Fédération Nationale des
Riziculteurs de Côte d'Ivoire



Projet de promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens

DIAGNOSTIC DEPARTEMENTAL DE LA FILIERE RIZ

ETUDES DES FORCES ET FAIBLESSES, DES OPPORTUNITES ET DES MENACES

METHODE ET OUTILS DE REALISATION

Abidjan, juillet 2012

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	3
2. METHODOLOGIE POUR LA SELECTION DES 5 DEPARTEMENTS	4
2.1. PRESELECTION DE DIX DEPARTEMENTS	4
2.2. DIAGNOSTIC DE LA FILIERE RIZ DANS LES 10 DEPARTEMENTS PRESELECTIONNES	4
2.3. ANALYSE MULTICRITERES	6
3. ANNEXES : LES OUTILS	9
3.1. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS	9
3.2. GUIDE DE DIAGNOSTIC DES COOPERATIVES MEMBRES DE LA FENARIZ-CI	10
3.3. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES SECTIONS VILLAGEOISES MEMBRES DE LA COOPERATIVE	13
3.4. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RIZICULTEURS MEMBRES DE SECTION VILLAGEOISE	14
3.5. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC DES PRESTATAIRES DE SERVICES PRIVES (LABOUR, BATTAGE, TRANSFORMATION)	15
3.6. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC DES COMMERÇANTS DE RIZ	16

1. CONTEXTE

La FENARIZ-CI (Fédération nationale des riziculteurs de Côte d'Ivoire) et le CIDR (Centre international de développement et de recherche) mettent en œuvre conjointement le projet de « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens ».

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des services à rendre aux riziculteurs ivoiriens. Il se traduit par la mise en place et l'accompagnement d'entreprises qui devront fournir des services appropriés aux riziculteurs dans plusieurs domaines : labour, fournitures de semences homologuées, appui aux activités post-récolte, achat et transformation de paddy.

Le projet vise à créer en 4 ans 26 entreprises de services. En 2012 (année 1 du projet), seront implantées dans 5 départements (i) 5 entreprises de transformation de riz paddy et de commercialisation de riz blanchi et (ii) 2 entreprises de service « labour ».

La première étape du projet consiste à sélectionner les 5 départements dans lesquels le projet réalisera en 2012 ses premières activités de promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens.

Une méthodologie a été définie par le CIDR et la FENARIZ-CI pour réaliser cette sélection. Elle permet notamment d'identifier (i) les opportunités et les menaces que le département présente en matière de potentiel pour le développement de la riziculture et (ii) les forces et les faiblesses des coopératives membres de la FENARIZ-CI implantées dans le département.

Le schéma de mise en œuvre du projet prévoit en effet l'implication des coopératives départementales / régionales de riz (CODERIZ / CORERIZ) dans la promotion des futures entreprises, d'où la nécessité de s'assurer entre autres de leur capacité et de leur volonté à conduire une telle mission.

2. METHODOLOGIE POUR LA SELECTION DES 5 DEPARTEMENTS

Le choix des 5 départements dans lesquels le projet de « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens » mettra en œuvre ses premières activités en 2012 a été réalisé en 3 phases :

- présélection de 10 départements ;
- diagnostic de la filière riz dans les 10 départements présélectionnés ;
- analyse multicritères des 10 départements et sélection de 5 départements.

2.1. Présélection de dix départements

La FENARIZ-CI (Bureau exécutif et secrétaire exécutif) a présélectionné 10 départements sur la base des critères suivants :

- existence dans le département d'une coopérative membre de la FENARIZ-CI ;
- coopérative à jour vis à vis de la FENARIZ-CI en terme d'obligations financières (paiement des droits d'adhésion, des parts sociales et des cotisations annuelles) ;
- performance de la coopérative départementale évaluée sur la base d'une mission effectuée par le secrétariat exécutif de la FENARIZ-CI en juillet 2011 auprès de 26 coopératives ;

Les 10 départements présélectionnés par la FENARIZ-CI figurent dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : liste des 10 départements présélectionnés

	Départements / chefs lieux	Régions / chefs lieux	Districts / chefs lieux
1	Divo / Divo	Lôh-Diboua / Divo	Gôh-Diboua / Gagnoa
2	Gagnoa / Gagnoa	Gôh / Gagnoa	Gôh-Diboua / Gagnoa
3	Issia / Issia	Haut-Sassandra / Daloa	Sassandra-Marahoué / Daloa
4	Daloa / Daloa	Haut-Sassandra / Daloa	Sassandra-Marahoué / Daloa
5	Sinfra / Sinfra	Marahoué / Bouaflé	Sassandra-Marahoué / Daloa
6	Bouaflé / Bouaflé	Marahoué / Bouaflé	Sassandra-Marahoué / Daloa
7	Zuénoula / Zuénoula	Marahoué / Bouaflé	Sassandra-Marahoué / Daloa
8	Katiola / Katiola	Hambol / Katiola	Vallée du Bandama / Bouaké
9	Bongouanou / Bongouanou	N'Zi / Dimbokro	Lacs / Dimbokro
10	Aboisso / Aboisso	Sud-Comoé / Aboisso	Comoé / Agbengouro

Cette présélection a été validée par le CIDR et l'ONDR¹ (Office national de développement de la riziculture).

2.2. Diagnostic de la filière riz dans les 10 départements présélectionnés

La méthode de diagnostic a été définie conjointement par le CIDR et la FENARIZ-CI de façon à collecter les informations et les données utiles à la sélection des 5 départements les plus favorables à l'implantation d'entreprises services en 2012.

2.2.1. Rencontre avec les acteurs institutionnels

- ❖ Les acteurs institutionnels du département à rencontrer
 - la Préfecture, le Conseil Général, la Mairie.
 - la Direction départementale de l'agriculture, l'Agence nationale de développement rural (ANADER), l'Office de commercialisation des produits vivriers (OCPV).

¹ L'ONDR est l'organisme public en charge de la mise en place de la Stratégie nationale de développement de la riziculture 2012 – 2020 (SNDR). L'ONDR est membre du comité de pilotage du projet de « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens ».

- ❖ Objectifs de ces rencontres
 - Présenter le projet de « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens » et recueillir un avis sur la pertinence du projet.
 - Connaître les activités de promotion menées par chacun des acteurs institutionnels sur la filière riz.
 - Envisager les éventuelles possibilités de collaboration pour la mise en œuvre du projet.
 - Recueillir des éléments de diagnostic de la filière riz dans le département : forces, faiblesses, opportunités, menaces ; les principaux acteurs.
 - Recueillir des éléments de diagnostic de la coopérative membre de la FENARIZ-CI.
 - Collecter des données statistiques concernant la filière riz.
 - Collecter la documentation utile, notamment la monographie du département.

2.2.2. Rencontres avec la(es) coopérative(s) du département membre(s) de la FENARIZ-CI

- ❖ Les types de rencontres
 - Rencontre avec le Bureau exécutif (ou le Conseil d'administration) de la coopérative membre de la FENARIZ-CI.
 - Rencontre avec les salariés de la coopérative.
 - Rencontre avec des sections villageoises membres de la coopérative (groupements de base de la coopérative).
 - Rencontre avec des riziculteurs individuels membres de la section villageoise.

- ❖ Objectifs
 - Présenter le projet de « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens » et recueillir des avis (i) sur la pertinence du projet, (ii) sur la volonté de la coopérative à coopérer avec le projet (cette volonté doit reposer sur une vision partagée en matière gouvernance des services à rendre aux riziculteurs).
 - Prendre connaissance des services proposés aux riziculteurs par la coopérative et / ou les sections villageoises.
 - Réaliser un diagnostic rapide de la coopérative (forces, faiblesses) et recueillir les informations contribuant au diagnostic de la filière riz dans le département (opportunités et menaces).
 - Apprécier la qualité des relations entre la coopérative et ses membres, le degré de satisfaction des riziculteurs envers les sections et la coopérative.
 - Appréhender le potentiel rizicole et les problèmes principaux que rencontrent les riziculteurs.

2.2.3. Rencontres avec d'autres acteurs de la filière riz

- ❖ Les acteurs à rencontrer
 - Les coopératives non membres de la FENARIZ-CI qui interviennent sur la filière riz.
 - Les prestataires de services privés (labour, battage, autres).
 - Les transformateurs de riz paddy et leur association.
 - Les acheteurs de riz paddy.
 - Les vendeurs de riz blanchi local (détaillants, grossistes).
- ❖ Objectifs
 - Apprécier les forces et les faiblesses de ces différents acteurs ; connaître les principaux problèmes rencontrés.
 - Compléter les éléments du diagnostic départemental de la filière riz.
 - Envisager d'éventuelles collaborations avec le projet de « promotion d'entreprises de services avec les riziculteurs ivoiriens ».

2.2.4. Prise en compte de données disponibles

Les informations nécessaires au diagnostic départemental de la filière riz proviennent également de missions réalisées par la FENARIZ-CI.

En juillet 2011, le secrétariat exécutif de la FENARIZ-CI a réalisé une mission auprès des 26 coopératives qui ont fondé la FENARIZ-CI.

Au cours de cette mission, les points suivants ont été abordés :

- présentation de la Fédération (contexte, vision, missions, objectifs), suivie d'échanges ;
- évaluation de la coopérative à travers un diagnostic rapide, suivie d'échanges ;
- échanges sur les engagements réciproques de la Fédération et de la coopérative membre;
- message de paix et de cohésion.

La FENARIZ-CI a également effectué des missions d'appuis techniques auprès de plusieurs coopératives membres en 2011 et en 2012

2.3. Analyse multicritères

Les informations recueillies au cours du diagnostic ont permis d'analyser chaque département suivant 10 critères.

2.3.1. Les 10 critères analysés

Critères relatifs aux coopératives et à leurs membres

Ces critères permettent de mesurer le niveau de structuration et de crédibilité de la coopérative, et sa capacité à être un interlocuteur fiable du projet et des futures entreprises.

Critère 1 (C1) Participation / intéressement des membres à la coopérative

Ce critère permet de savoir si les riziculteurs se reconnaissent dans la coopérative, partagent sa vision, contribuent à son évolution et aux activités ; il mesure aussi le niveau de représentativité de la coopérative dans son ressort territorial.

C2 Rigueur de la coopérative en matière de gestion administrative et financière

Ce critère permet d'apprécier :

- le fonctionnement institutionnel de la coopérative (fonctionnement des organes ; rôles, attribution, maîtrise ; relations avec l'environnement, etc.) ;
- les procédures et les outils de gestion administrative ;
- les procédures et les outils de gestion financière et comptable.

C3 Rigueur de gestion des intrants et des équipements octroyés par le PUR (Programme d'urgence riz) et autres projets

Ce critère permet d'apprécier le sens et la volonté entrepreneuriaux des riziculteurs et des sections villageoises (ou Comités de gestion des aménagements – CGA) membres de la coopérative ; il permet aussi de cerner le degré de respect des engagements de ces acteurs.

Critères relatifs au potentiel rizicole, aux marges et facteurs de progrès de la riziculture

Ces critères permettent d'apprécier :

- l'opportunité de promouvoir une entreprise de services et de préciser les types de services à promouvoir en priorité ;

- la possibilité pour une entreprise de transformation de riz paddy de sécuriser son approvisionnement.

C4 Potentiel rizicultivable

Ce critère mesure les forces et les opportunités du département en matière de production de riz paddy (quantité et qualité) par la collecte des données suivantes : superficie de bas-fonds, superficies de périmètres aménagés, nombre de cycles de production par an, etc.

C5 Possibilité d'améliorer la production de riz paddy et son offre sur le marché

Ce critère permet d'apprécier les marges de progrès possibles pour augmenter la production de riz en comparant les pratiques actuelles (types de semence, itinéraire technique, niveau d'intensification, etc.) aux normes recommandées.

C6 Accessibilité des zones de production

Ce critère permet de mesurer le niveau d'enclavement des zones de production qui peut avoir un triple effet : effet dépressif sur le prix d'achat du riz paddy aux riziculteurs, difficultés de trouver des acheteurs pour les riziculteurs, coût de transport.

C7 Possibilité d'améliorer les prix du paddy au producteur

Ce critère permet d'analyser la possibilité d'augmenter le niveau de prix du riz paddy au regard des variations actuelles du prix du riz paddy sur les périodes de l'année, des périodes de l'année où les riziculteurs ont le plus besoin d'entrée d'argent, et des réalités économiques du marché du riz blanchi.

C8 Niveau d'excédent du riz paddy dans la zone

Ce critère permet de mesurer la relative facilité pour une entreprise de transformation de sécuriser en quantité son approvisionnement en riz paddy (analyse à travers les flux de riz qui sont exportés vers d'autres départements et le niveau d'autoconsommation).

Critères relatifs à la volonté des coopératives et des riziculteurs à coopérer avec le projet dans la promotion d'une entreprise de services

Très souvent, la vision des responsables de la coopérative et des riziculteurs à la base diffère en matière de type d'entreprises de services à promouvoir : ce qui importe pour les responsables des coopératives est le fait de gérer l'entreprise alors que pour les riziculteurs, c'est la qualité et la durabilité du service reçu.

C9 Volonté de la coopérative ciblée à coopérer avec le projet

Ce critère permet de recueillir l'avis des dirigeants de la coopérative sur le mode de gouvernance des entreprises de services proposé par le projet, les chances de succès d'une entreprise de services dans la zone d'intervention de leur coopérative.

C10 Volonté des riziculteurs à la base à coopérer avec le projet et des entreprises de services

Ce critère permet de prendre en compte l'avis des riziculteurs à la base, membres des sections, et d'apprécier la perception qu'ils ont des impacts probables du projet en matière de :

- amélioration et la sécurisation du revenu ;
- possibilité de vendre en gros et donc de pouvoir disposer d'une somme conséquente en une seule fois ;
- amélioration de l'organisation du travail et professionnalisation.

2.3.2. Coefficient de pondération pour chaque critère

Un coefficient de pondération a été accordé à chaque critère en fonction de son importance (cf. tableau 2 ci-après).

Tableau 2 : coefficient de pondération par critère

	Critères	Coefficient
C1	Participation / intéressement des membres à la coopérative	1
C2	Rigueur de la coopérative en matière de gestion administrative et financière	1
C3	Rigueur de gestion des intrants et des équipements « Programme d'urgence riz » et autres	3
C4	Potentiel rizicultivable	1
C5	Possibilité d'améliorer la production de riz paddy et son offre sur le marché	2
C6	Accessibilité des zones de production	1
C7	Possibilité d'améliorer les prix du paddy au producteur	3
C8	Niveau d'excédent du riz paddy dans la zone	3
C9	Volonté de la coopérative ciblée à coopérer avec le projet	4
C10	Volonté des riziculteurs à la base à coopérer avec le projet et des entreprises de services	4

2.3.3. Attribution d'une note par département et sélection

Chaque critère a été évalué selon une note allant de 1 à 5, le coefficient de pondération a été appliqué à chaque critère et les notes pondérées ont été sommées. Les 5 départements qui ont obtenu le meilleur score ont été sélectionnés.

3. ANNEXES : LES OUTILS

3.1. Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels

3.1.1. Déroulement de l'entretien

- Identifier le ou les interlocuteurs (nom, fonction, contacts, autres)
- Expliquer les objectifs de l'entretien et présenter le projet de « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens »
- Dérouler le guide de l'entretien
- Temps requis : 30 - 45 min

3.1.2. Éléments à aborder

- Les acteurs de la filière riz au niveau départemental
- Forces et faiblesses de la filière riz dans le département, les opportunités et les menaces
- Propositions pour valoriser les forces et réduire les faiblesses
- Activités menées par l'institution pour valoriser la filière riz dans le département ; évaluation et impacts de ces activités
- Avis sur la coopérative départementale de riz membre de la FENARIZ-Ci (réputation, crédibilité, solvabilité, poids économique, qualité des services offerts, autres)
- Priorisation des entreprises à promouvoir dans le département : (i) entreprise de service labour ; (ii) entreprise de service vannage – battage ; (iii) entreprise de transformation et de commercialisation de riz ; (iv) entreprise « semences »
- Eventuelles possibilités de collaboration
- Statistiques relatives à filière riz :
 - quantité de riz paddy produite par an
 - superficie de bas-fonds aménagés, superficie consacrée à la riziculture pluviale (bas-fonds non aménagés et plateaux)
 - nombre de riziculteurs
 - rendement moyen selon le type de riziculture pratiquée
 - flux de riz (destination des flux sortants et origine des flux entrants) et la balance alimentaire « riz » dans le département
- Données monographique sur le département

3.2.

Guide de diagnostic des coopératives membres de

la FENARIZ-CI

3.2.1. Déroulement de l'entretien

- Identifier les membres présents (liste de présence à faire remplir)
- Présenter le projet « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens » et l'étape de sélection des 5 départements
- Recueillir l'avis de la coopérative sur la pertinence du projet pour le département et sur sa volonté à collaborer au projet
- Expliquer les objectifs du diagnostic de la coopérative
- Dérouler le guide de diagnostic
- Temps requis : 4 - 5 heures

3.2.2. Identification de la coopérative

- Dénomination
- Sigle
- Localisation siège
- Département
- Région
- District

3.2.3. Connaissance générale de la coopérative

- Historique et objectifs de la création de la coopérative
- Faits marquants
- Vision des dirigeants
- Objectifs actuels et stratégie de développement
- Approche genre et de développement durable
- Informations sur les membres
- Principaux services proposés aux membres
 - (i) semences
 - (ii) distribution d'intrants (quantités, recouvrement)
 - (iii) services labours (gestion de motocolteurs, tracteurs)
 - (iv) services post-récolte
 - (v) stockage
 - (vi) gestion de périmètres irrigués
 - (vii) transformation
 - (viii) label et commercialisation
 - (ix) autres

3.2.4. Vie coopérative

- Statuts
- Règlement Intérieur
- Registre des sociétaires
- Registre des PV
- Nombre de membres
- Nombre totale de riziculteurs et taux de pénétration de la coopérative
- Nombre de sections
- Nombre de membres du CA
- Nombre de membres du Bureau Exécutif
- Nombre de femmes dans la coopérative, dans le CA, dans le BE
- Date des deux derniers CA et date de la dernière AG

- Date du dernier renouvellement du CA
- Nombre de PVCA disponible et nombre PVAG disponible
- Existence de rapport d'activité et mission
- Qualité et outils de communication et d'information interne.
- Organigramme, maîtrise des rôles, partage des responsabilités et des tâches

Acteur/responsable	Rôle	Principales tâches

- Contribution des membres à la vie de la coopérative
 - Production livrée par les membres en 2010 et 2011 (engagement / réalisé)
 - Autres
 - Niveau de mobilisation des ressources internes – libération des parts sociales, paiement des droits d'adhésion et des cotisations (engagement / réalisé)

3.2.5. Organisation de la gestion administrative

- Manuel de procédures
- Méthodes de travail
- Outils utilisés pour la planification des actions et des tâches, du suivi et de l'évaluation des activités et des résultats, de la capitalisation des acquis
- Gestion des ressources humaines : adéquation entre les besoins, les missions et les compétences, existence de fiches de poste, équipements et matériels affectés.

3.2.6. Organisation de la gestion financière

- Existence d'inventaire
- Existence de bilan annuel
- Existence de comptes de résultats
- Existence de budget
- Circuits financiers, suivi budgétaire et de trésorerie
- Commissariat aux comptes, audits (interne et externe)
- Comptabilité, outils utilisés, archivage et disponibilité des pièces justificatives, qualité des justificatifs
- Gestion de la caisse
- Suivi des comptes en banques
- Gestion de crédits
- Règles d'ordonnancement et de paiement des dépenses, procédure (existence d'un manuel de procédures)
- Méthodologie et actions de recherche de financement

3.2.7. Rapports avec l'extérieur

- Connaissance de son environnement
 - Economique
 - Institutionnel
 - Culturel
 - Social
 - Politique
- Adhésion à des organisations de niveau supérieur, services rendus et satisfaction des services rendus
- Connaissances et relations avec les partenaires économiques et financiers, ceux du développement et les bailleurs
- Capacités et expériences à représenter, négocier, se concerter
- Réputation, crédibilité et solvabilité de l'OP

Type d'engagement contracté	Année	Partenaire	Niveau de réalisation

3.2.8. Services économiques rendus aux membres

Services	Quantité	Taux de recouvrement / CA	Organisation du service	Difficultés rencontrées
Distribution d'intrants				
Services labours				
Services post-récolte				
Enlèvement des produits				
Stockage				
Décorticage du paddy				
Commercialisation groupée des produits				

Précisons sur les différents services

3.3. Guide d'entretien avec les responsables de sections villageoises membres de la coopérative

3.3.1. Déroulement de l'entretien

- Identifier les membres présents
- Présenter le projet « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens » et l'étape de sélection des 5 départements
- Expliquer les objectifs de l'entretien
- Dérouler le guide d'entretien
- Temps requis : 45 – 60 minutes

3.3.2. Eléments à aborder

- Historique de la section villageoise
- Forme juridique
- Nombre de membres à jour en termes de paiement de parts sociales, de droits d'adhésion et de cotisations
- Nombre de riziculteurs recensés dans la zone de couverture géographique de la section villageoise
- Relations avec la coopérative (relations financières, relations techniques)
- Avis sur la gouvernance de la coopérative
- Services proposés aux membres par la section villageoise (fourniture d'intrants, service labour, service battage, commercialisation du riz paddy, autres)
- Outils de gestion utilisés pour les différents services, rentabilité des services et pérennisation
- Partenaires avec qui la section est en relation et nature du partenariat
- Problèmes rencontrés par la section villageoise
- Avis sur l'installation (i) d'une entreprise de service labour, (ii) d'une entreprise de service vannage - battage dans le département, (iii) d'une entreprise de transformation et de commercialisation de riz, (iv) d'une entreprise « semences » dans le département

3.4.

Guide d'entretien avec les riziculteurs membres de

section villageoise

3.4.1. Déroulement de l'entretien

- Identifier les membres présents
- Présenter le projet « Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens »
- Expliquer les objectifs de l'entretien
- Dérouler le guide d'entretien
- Temps requis : 30 – 45 minutes

3.4.2. Éléments à aborder

- Superficie totale exploitée
- Superficie consacrée à la riziculture
- Type de riziculture pratiquée
- Nombre de cycles de production réalisés par an
- Période du ou des cycles de production
- Itinéraire technique et moyens de production utilisés pour chaque étape
- Rendement obtenu
- Production autoconsommée
- Commercialisation du riz
- Principaux problèmes rencontrés
- Relations avec la section villageoise
- Avis sur la coopérative
- Avis sur l'installation (i) d'une entreprise de service labour, (ii) d'une entreprise de service vannage - battage dans le département, (iii) d'une entreprise de transformation et de commercialisation de riz, (iv) d'une entreprise « semences » dans le département

3.5.

Guide d'entretien avec des prestataires de services

privés (labour, battage, transformation)

3.5.1. Déroulement de l'entretien

- Identifier des personnes présentes
- Expliquer les objectifs de l'entretien
- Dérouler le guide d'entretien
- Temps requis : 30 – 45 minutes

3.5.2. Éléments à aborder

- Prestations offertes par l'entreprise
- Historique de l'entreprise
- Outils de gestion utilisés
- Equipements utilisés
- Montant de la prestation
- Modalités de paiement (au comptant, à crédit)
- Fonds de roulement
- Capacité d'achat (pour les entreprises de transformation)
- Rentabilité de l'entreprise
- Principaux problèmes rencontrés
- Objectifs de développement à 5 – 10 ans
- Connaissance de la coopérative de riziculteurs

3.6.

Guide d'entretien avec des commerçants de riz

3.6.1. Déroulement de l'entretien

- Identifier des personnes présentes
- Expliquer les objectifs de l'entretien
- Dérouler le guide d'entretien
- Temps requis : 15 – 30 minutes

3.6.2. Éléments à aborder

- Description des activités
- Historique des activités
- Outils de gestion utilisés
- Fonds de roulement
- Prix d'achat selon les périodes et le produit
- Modalités de paiement (au comptant, à crédit)
- Prix de vente
- Sources d'approvisionnement et appréciation
- Destination du produit commercialisé et appréciation des clients
- Rentabilité de l'activité
- Principaux problèmes rencontrés
- Objectifs de développement à 5 – 10 ans
- Connaissance de la coopérative de riziculteurs